EPP

Cervicalgie chronique en kinésithérapie : évaluation des pratiques professionnelles

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux masseurs kinésithérapeutes d'analyser et de comparer leurs pratiques actuelles avec les recommandations de la HAS pour identifier les écarts dans l'évaluation et la prise en charge de la cervicalgie chronique.
- Renforcer la compréhension des recommandations de la HAS relatives à la gestion de la cervicalgie chronique pour garantir une pratique conforme aux standards actualisés
- Améliorer les compétences d'évaluation des patients souff rant de cervicalgie chronique en intégrant des outils et méthodes basés sur les recommandations scientifiques et cliniques.
- Optimiser la prise en charge des patients en appliquant des approches thérapeutiques adaptées, fondées sur les meilleures pratiques recommandées par la HAS.

N° DPC : 72992525193

Financement

DPC

Indemnité : 121,6 €

Non connectée

Public : Kinésithérapeutes

Durée : 4 heures

Pré-requis : Aucun

Programme

La formation s'organise en trois temps :

- **Audit initial** : une grille d'audit 1er tour pour faire le point sur ses pratiques.
- **Audit final** : une grille d'audit 2ème tour pour mesurer l'écart et l'évolution des pratiques.